



Mise en demeure dans reponse

Par **nacer13**, le **27/04/2015 à 20:03**

bonjour,ai déposé une requête auprès du tribunal administratif depuis bientôt un an,contre la préfecture,cette dernière,n a produit aucun mémoire,et n a d ailleurs même pas répondu a une mise en demeure du T.A,alors que mon état administratif actuel,est très délicate. comment faire pour faire accélérer la procédure juridique pour inciter le T.A à juger mon affaire,sachant que affaire,est par rapport la délivrance d'une carte de résidence de 10 ans,car je suis un citoyen Algérien qui est depuis 11 ans en France,et j en ai eu 5 titres de séjour,4 consécutivement,et un actuellement,alors que la convention de 1968,me donne largement raison.
merci de me conseiller